



United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization

Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Organización  
de las Naciones Unidas  
para la Educación,  
la Ciencia y la Cultura

Организация  
Объединенных Наций по  
вопросам образования,  
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة  
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、  
科学及文化组织

ED/EFA/2006/ME/3  
Abuja, November 2002  
Original: English



Deuxième réunion du Groupe de haut niveau sur l'Education pour tous  
19-20 novembre 2002  
Abuja, Nigéria

Communiqué final

- 1.** Nous, participants à la deuxième réunion du Groupe de haut niveau sur l'éducation pour tous, nous sommes réunis à Abuja (Nigeria) les 19 et 20 novembre 2002, à l'invitation du Directeur général de l'UNESCO. La réunion a été généreusement accueillie par le Gouvernement du Nigéria. Conformément à notre mandat, qui est de renforcer la volonté politique et de mobiliser des ressources techniques et financières, nous avons examiné les progrès accomplis vers la réalisation en 2005 et 2015 des six objectifs de l'éducation pour tous fixés d'un commun accord au Forum mondial sur l'éducation de Dakar (avril 2000).
- 2.** Nous avons accueilli avec satisfaction le Rapport de suivi sur l'EPT dans le monde 2002 (*Education pour tous - Le monde est-il sur la bonne voie ?*), qui est un moyen utile de placer les gouvernements et la communauté internationale devant les responsabilités qu'ils ont prises dans le Cadre d'action de Dakar et au titre des objectifs de développement du Millénaire. Nous jugeons alarmant que, selon les tendances actuelles, 83 pays seulement aient atteint ou aient de fortes chances d'atteindre d'ici 2015 les trois des six objectifs de Dakar qui se prêtent actuellement à un suivi quantitatif - généralisation de l'enseignement primaire (scolarisation et achèvement des études), égalité des sexes et alphabétisation des adultes.
- 3.** Compte tenu du caractère d'urgence de l'objectif consistant à éliminer d'ici 2005 les disparités entre les sexes dans les premier et second degrés, nous demandons instamment que les pays qui risquent de ne pas atteindre cet objectif soient aidés à accélérer les progrès en la matière et s'emploient concrètement à lever les obstacles d'ordre culturel. Il faut mettre en œuvre des programmes et des stratégies multi-sectoriels visant à combattre les formes d'exploitation et autres contraintes qui entravent la fréquentation scolaire des filles et nuisent à leurs résultats. Il faut accorder d'urgence une haute priorité à la production de données ventilées par sexe concernant l'enseignement secondaire, afin de permettre de suivre l'évolution à ce niveau.
- 4.** L'élan donné par le Forum mondial sur l'éducation à l'élaboration de plans en faveur de l'EPT à la fois complets, intégrés, orientés vers les résultats et tenant compte des disparités entre les sexes, doit être entretenu et concrétisé d'urgence. Il faut éviter une surcharge de prescriptions externes, de travaux de planification et d'élaboration de rapports, et encourager un soutien coordonné des processus au niveau national. Pour éviter des processus de planification en parallèle, nous soulignons la nécessité d'envisager la planification en vue de l'EPT avec souplesse et en fonction de la situation de chaque pays : ainsi, le plan pourra être spécifique à l'EPT, ou être intégré à d'autres plans du secteur de l'éducation ou au plan de développement dans son ensemble - les six objectifs de Dakar recevant toute l'attention voulue. Il faut exploiter les possibilités offertes par les stratégies de réduction de la pauvreté et l'initiative accélérée pour promouvoir l'EPT et les objectifs de développement du Millénaire qui ont trait à l'éducation.
- 5.** Les plans nationaux doivent s'insérer dans le contexte économique des pays et reposer sur une approche holistique du développement de l'éducation prenant en compte des enjeux tels que le VIH/sida, les conflits, les situations de crise et la transition vers la démocratie. Les plans nationaux qui visent à combattre la pandémie du VIH/sida doivent permettre au secteur de l'éducation de mieux prévenir une propagation supplémentaire du VIH, et engager tout le secteur à faire face à l'impact du sida sur l'offre et la demande d'une éducation de qualité.

**6.** Nous sommes gravement préoccupés par les informations selon lesquelles l'aide publique au développement en faveur de l'éducation de base aurait décliné au cours des années 1990. Malgré les engagements pris dernièrement par certains pays, tout indique qu'il existe un grave déficit du soutien international à la réalisation des objectifs de l'EPT, alors même que les pays déploient les plus grands efforts pour améliorer la mobilisation interne des ressources et leur efficacité. Nous demandons instamment à la communauté internationale d'accélérer les progrès dans la mise en œuvre des engagements pris à Dakar. Ces engagements ont été suivis de l'accord de développement conclu à Monterrey, qui requiert une responsabilité et des obligations réciproques des gouvernements du Nord et du Sud en matière de développement global. Nous accueillons avec satisfaction et soutenons l'initiative accélérée en tant que moyen parmi d'autres de faciliter la réalisation d'accords de ce genre au niveau national, en s'appuyant sur les processus de développement existants et en faisant correspondre à des plans crédibles les ressources nécessaires. Cette initiative demande à être complétée par des instruments alternatifs de manière à toucher, avec le temps, d'autres pays. Les organismes internationaux de financement et d'assistance technique doivent mettre au point des stratégies pour aider les pays qui ne participent pas à l'initiative accélérée à réaliser l'EPT. La coordination et l'harmonisation des procédures et des mécanismes d'établissement des rapports doivent être assurées à l'initiative des pays, avec le soutien des organismes internationaux de financement et d'assistance technique.

**7.** Des mesures concrètes doivent être prises, notamment aux échelons national et local, pour élargir et renforcer la participation de la société civile (en particulier les pauvres, les communautés religieuses ou confessionnelles et les milieux d'affaires) à la planification, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de l'EPT. L'information, notamment celle qui a trait aux résultats obtenus, doit être partagée ouvertement et dans les meilleurs délais avec les organisations de la société civile concernées. Les organismes de financement et d'assistance technique et les gouvernements doivent soutenir le renforcement des capacités de la société civile pour lui permettre de participer efficacement au processus d'EPT. Des politiques et des textes législatifs reconnaissant l'importance du rôle de la société civile devraient être élaborés. Il est nécessaire de mettre au point des indicateurs du succès des partenariats.

**8.** Pour améliorer la formulation et le suivi des politiques concernant les six objectifs de l'EPT, des données quantitatives et qualitatives plus précises et à jour sont nécessaires. Cela suppose un intense effort en vue de renforcer, aux échelons local, national et international, les capacités de collecte et d'utilisation effective des données aux fins de l'élaboration des politiques et plans nationaux. Nous nous félicitons de l'annonce, par le Gouvernement canadien, d'une contribution de 5 millions de dollars, répartie sur 5 ans, en faveur de l'Institut de statistique de l'UNESCO, et encourageons les autres partenaires à intensifier leur soutien à des actions de ce genre. Nous estimons nécessaire de renforcer les synergies entre les six objectifs de l'EPT et les deux objectifs de développement du Millénaire qui ont trait à l'éducation.

**9.** Nous décidons d'intensifier nos efforts de sensibilisation aux échelons mondial, régional et national afin de dynamiser la volonté politique et la mobilisation des ressources en vue d'accélérer les progrès de l'EPT.

**10.** En ce qui concerne les prochaines mesures à prendre, nous recommandons tout particulièrement ce qui suit :

- (i)** Les gouvernements du Sud doivent faire de l'enseignement gratuit et obligatoire un droit consacré par la législation nationale et respecté dans la pratique. Les stratégies nationales en vue de la réalisation des objectifs de l'EPT doivent recevoir la part requise des budgets nationaux et bénéficier de toutes les sources de financement possibles, y compris celles liées à l'allégement de la dette.
- (ii)** Les gouvernements doivent s'employer fermement et résolument à améliorer la situation et les conditions de travail du personnel enseignant, afin de prévenir les pénuries prévisibles qui sont signalées dans le rapport. Les pénuries à prévoir sont actuellement aggravées par la pandémie du VIH/sida, les conflits et les situations d'urgence. Une action à cet égard est d'autant plus importante que, dans certains pays, la profession enseignante n'attire plus les jeunes.
- (iii)** Les réunions régionales et sous-régionales, à commencer par celle du Projet régional d'éducation pour l'Amérique latine et les Caraïbes (PRELAC) (novembre 2002), les conférences des ministres de l'éducation des Etats membres d'Afrique organisées par l'UNESCO (MINEDAF) (décembre 2002), et des initiatives régionales comme le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et le Forum des éducatrices africaines (FAWE), qui encouragent la coopération Sud-Sud, sont d'importantes occasions de mobiliser la volonté politique et des ressources en faveur de l'EPT.
- (iv)** La réunion des organismes de financement et d'assistance technique qui doit avoir lieu à Bruxelles (novembre 2002) donne aux institutions d'aide bilatérale et multilatérale une importante occasion de coordonner leur engagement à tenir les promesses faites à Dakar et à Monterrey.
- (v)** La réunion que le G-8 tiendra à Evian (France) en 2003 offre à cet influent organisme une occasion cruciale de poursuivre et d'accélérer l'utile contribution apportée par l'intermédiaire de son équipe spéciale sur l'éducation.
- (vi)** Les institutions compétentes doivent concevoir et coordonner une stratégie de promotion de l'EPT afin de répondre à certaines préoccupations particulières dans différents pays et régions (l'UNICEF en ce qui concerne l'éducation des filles et l'UNESCO pour ce qui est de la condition des enseignants, par exemple).
- (vii)** Il faut tirer pleinement parti de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation, qui s'ouvrira prochainement, et de la décennie proposée de l'éducation pour le développement durable afin de faire progresser la cause de l'EPT.
- (viii)** Il faut mettre pleinement à profit les possibilités offertes par le Groupe de haut niveau, le rapport annuel de suivi, la semaine annuelle de l'EPT et les grands événements internationaux consacrés à des questions de développement pour souligner l'importance de l'éducation pour le développement dans son ensemble.
- (ix)** L'UNESCO devrait renforcer d'urgence sa capacité de s'acquitter de sa

fonction de coordination internationale.

**(x)** L'UNESCO et les autres institutions clés de l'EPT doivent concevoir et mettre en œuvre une stratégie pour que les réunions à venir du Groupe de haut niveau bénéficient d'une représentation d'un niveau plus élevé et d'une capacité accrue de mobiliser la volonté politique au service des objectifs de l'EPT.

**11.** Nous reconnaissons que de nombreux pays ont réalisé d'importants progrès qui n'étaient pas reflétés dans les données mises à la disposition de l'équipe chargée du Rapport de suivi. Nous encourageons cette équipe à faire figurer dans la partie analytique des rapports futurs des études de cas qui illustrent les meilleures pratiques et rendent compte de succès exemplaires obtenus dans la réalisation des objectifs de l'EPT et de la gratuité de l'enseignement. Les rapports futurs devraient également contribuer à clarifier les concepts et les indicateurs nécessaires pour suivre les progrès accomplis sur la voie des trois objectifs concernant la protection et l'éducation de la petite enfance, l'alphabétisation des adultes et la prise en compte des besoins d'apprentissage des jeunes et des adultes par le développement des compétences pratiques.

**12.** Nous sommes reconnaissants au Gouvernement de l'Inde de s'être offert à accueillir la prochaine réunion du Groupe de haut niveau en novembre 2003.